



**Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec**



9283-02

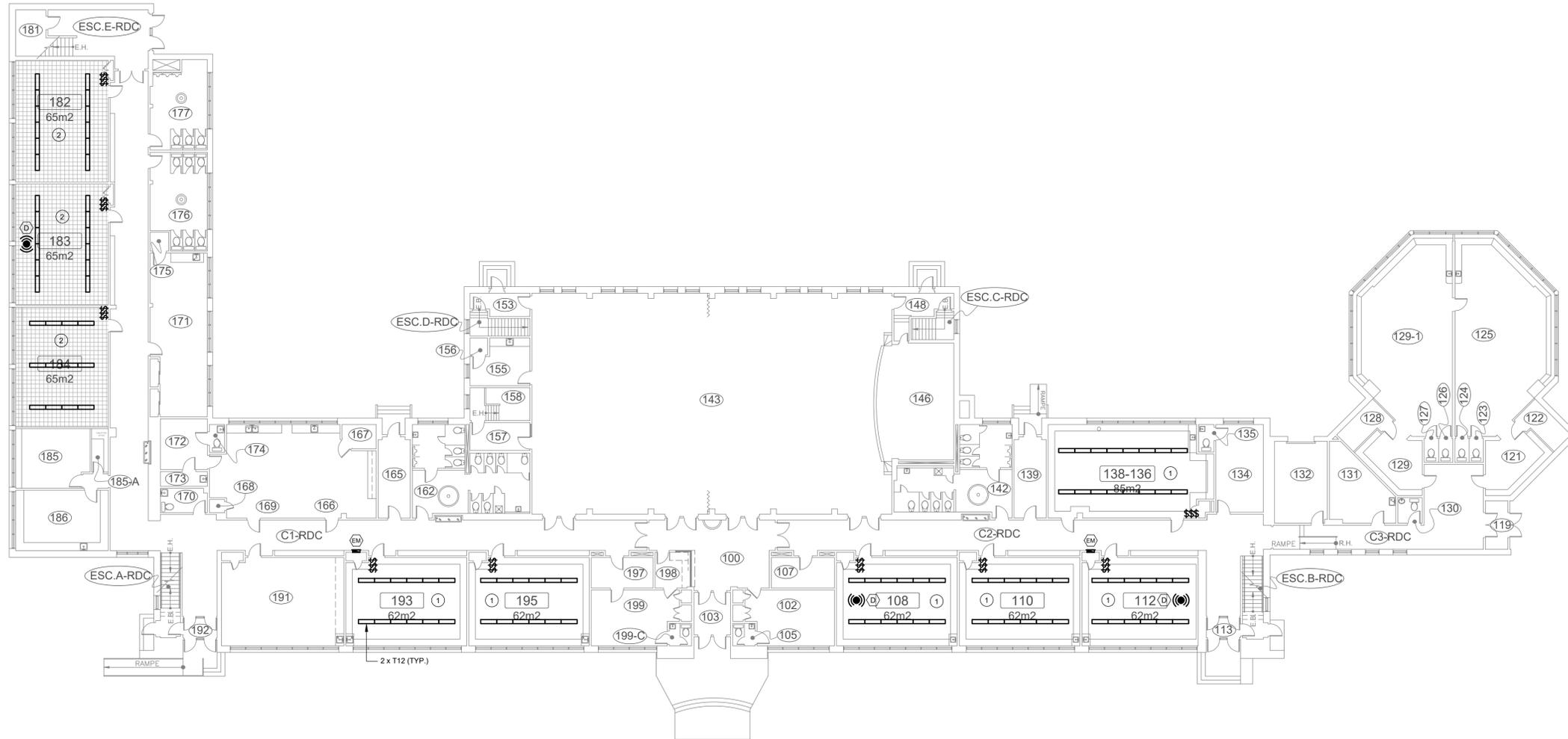
**LOT-19, REMPLACEMENT DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR, DE L'ÉLECTRICITÉ,
REMPLACEMENT DES CONTRÔLES DANS LES CLASSE**

355 Boulevard Fénelon, Dorval, QC H9S 5T8

A.O.: 22-015

LISTE DE PLANS : ÉLECTRICITÉ
ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES : 2022-10-14

PLAN No	TITRE DU PLAN
E-000	PAGE DE PRÉSENTATION
E-001	DEVIS
E-051	REZ-DE-CHAUSSÉE - EXISTANT
E-052	ÉTAGE - EXISTANT
E-101	REZ-DE-CHAUSSÉE - RÉAMÉNAGEMENT
E-102	ÉTAGE - RÉAMÉNAGEMENT



LÉGENDE

- F1 LUMINAIRE FLUORESCENT DE TYPE "F1" ALIMENTÉ PAR LE CIRCUIT "1" DU PANNEAU "A" ET CONTRÔLÉ PAR L'INTERRUPTEUR "a".
- A ANTENNE WI-FI. PRÉVOIR DE PROLONGER LE CONDUIT ET LE FILAGE POUR L'INSTALLATION CONFORME DE L'ANTENNE WI-FI.
- A PANNEAU DE DISTRIBUTION "A".
- C DISPOSITIF / APPAREIL EXISTANT À CONSERVER.
- D DISPOSITIF / APPAREIL EXISTANT À DÉPLACER.
- R DISPOSITIF / APPAREIL EXISTANT DÉPLACÉ.
- EM DISPOSITIF / APPAREIL EXISTANT À MODIFIER.
- M DISPOSITIF / APPAREIL EXISTANT MODIFIÉ.

NOTE(S) SPÉCIFIQUE(S) :

- ① DANS CE LOCAL, LE SOUS-TRAITANT DOIT CONSERVER LE FILAGE ET LE CONDUIT POUR LE RÉAMÉNAGEMENT.
- ② DANS CE LOCAL, LE SOUS-TRAITANT DOIT ENLEVER LE FILAGE ET LE CONDUIT ET LE REFAIRE À NEUF DANS LE RÉAMÉNAGEMENT.

NOTE(S) GÉNÉRALE(S) :

- SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, TOUS LES ÉLÉMENTS MONTRÉS EN PLAN SONT EXISTANTS À ENLEVER.
- LE SOUS-TRAITANT DOIT FAIRE UN TRAÇAGE DES CIRCUITS EXISTANTS. IL DOIT LES TRANSMETTRE À LA FIN DES TRAVAUX VIA LES PLANS FINAUX ET IDENTIFIER LES CIRCUITS SUR LES NOUVEAUX INTERRUPTEURS PRÉVUS AU PLAN DE RÉAMÉNAGEMENT.
- SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, TOUS LES ÉQUIPEMENTS NON MONTRÉS EN PLAN SONT EXISTANTS À CONSERVER.
- LE SOUS-TRAITANT EST RESPONSABLE DE TOUT BRIS D'ÉQUIPEMENT. SI LE DISPOSITIF CONTIENT UN BRIS, LE SOUS-TRAITANT DOIT LE PRENDRE EN PHOTO AVANT DE COMMENCER TOUTE MANIPULATION ET EN AVISER IMMÉDIATEMENT L'INGÉNIEUR.
- POUR FIN DE SOUMISSION, PRÉVOIR QUE LES TRAVAUX SONT PRÉVUS SUR UN PLAFOND AMIANTÉ. LE TYPE D'AMIANTÉ, LA MÉTHODE DE TRAVAIL, LES VÊTEMENTS ET LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTIONS SONT À COORDONNER AVEC LES PLANS EN ARCHITECTURE.

L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS SUR LE SITE, ET AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE IRRÉGULARITÉ OU OMISSION AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS.

TOUS LES PLANS DEMEURENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR. CE PLAN REPRODUCTIBLE INCLUANT SON FICHIER SOURCE NE PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS OU UTILISÉS SANS LE CONSENTEMENT ÉCRIT DE GBI. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION				
0	2022-10-14	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	SB	5088679
No	DATE	RÉVISION	ING.	# OIQ



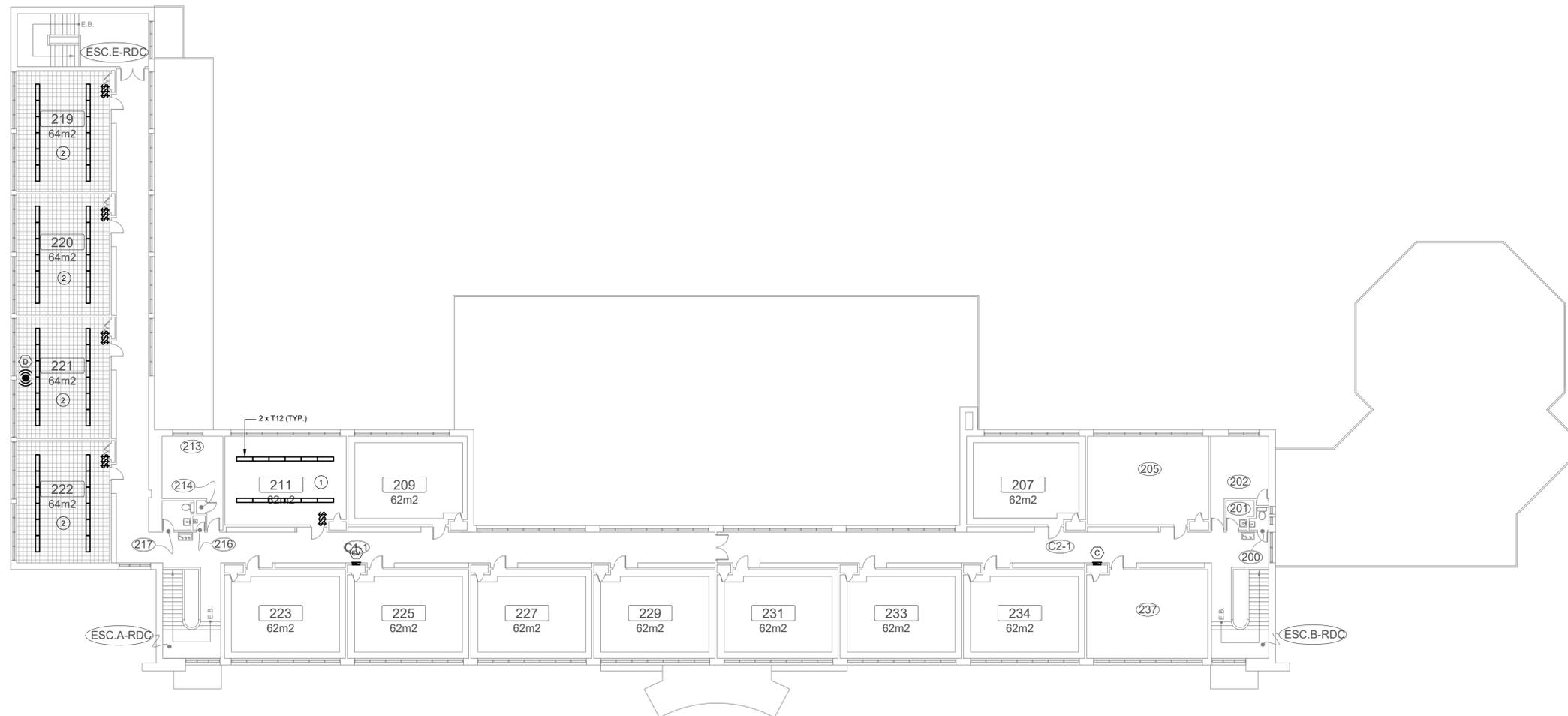
PROJET : **LOT-19, REMPLACEMENT DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR, DE L'ÉLECTRICITÉ, REMPLACEMENT DES CONTRÔLES DANS LES CLASSES**
 355 Boulevard Fénelon, Dorval, QC H9S 5T8

CLIENT : **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS**
 DOSSIER CLIENT :

ARCHITECTE : **MDA ARCHITECTES**

TITRE : **REZ-DE-CHAUSSÉE EXISTANT**

DISCIPLINE : ÉLECTRICITÉ	
DESSIN : C. JEAN	INGÉNIEURIE : S. BENALEM, ing.
CHARGÉ DE PROJET : S. BENALEM, ing.	ÉCHELLE : 1:200
DOSSIER : L9283-02	PLAN No : E-051



L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS SUR LE SITE, ET AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE IRRÉGULARITÉ OU OMISSION AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS.

TOUS LES PLANS DEMEURENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR. CE PLAN REPRODUCTIBLE INCLUANT SON FICHIER SOURCE NE PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS OU UTILISÉS SANS LE CONSENTEMENT ÉCRIT DE GBI. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION				
0	2022-10-14	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	SB	5088679
No	DATE	RÉVISION	ING.	# OIQ



PROJET : **LOT-19, REMPLACEMENT DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR, DE L'ÉLECTRICITÉ, REMPLACEMENT DES CONTRÔLES DANS LES CLASSES**
 355 Boulevard Fénelon, Dorval, QC H9S 5T8

CLIENT : **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS**

DOSSIER CLIENT :

ARCHITECTE : **MDA ARCHITECTES**

TITRE : **ÉTAGE EXISTANT**

DISCIPLINE : **ÉLECTRICITÉ**

DESSIN : C. JEAN INGÉNIEUR : S. BENALEM, ing.

CHARGÉ DE PROJET : S. BENALEM, ing. ÉCHELLE : 1:200

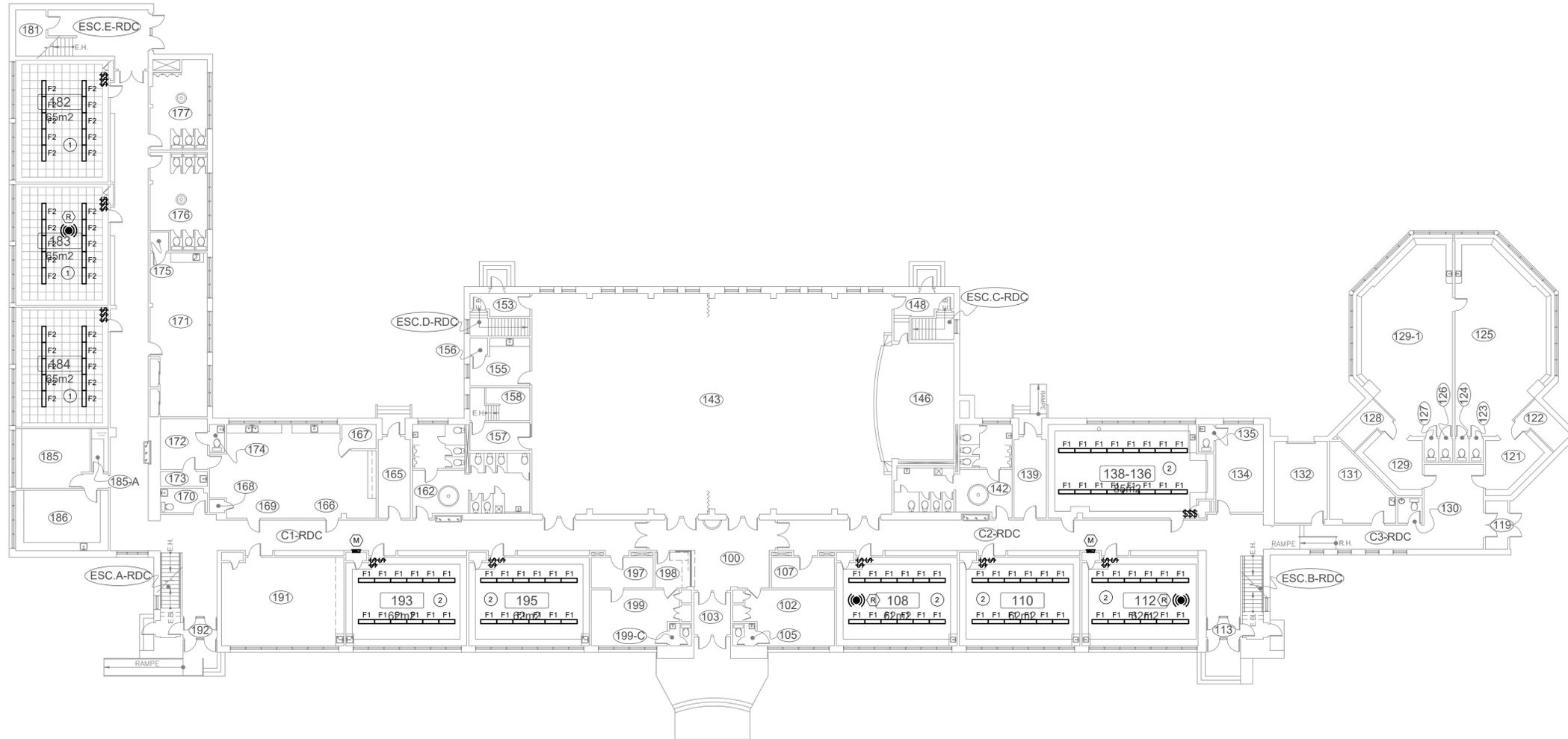
DOSSIER : L9283-02 PLAN No : **E-052**

NOTE(S) SPÉCIFIQUE(S) :

- DANS CE LOCAL, LE SOUS-TRAITANT DOIT CONSERVER LE FILAGE ET LE CONDUIT POUR LE RÉAMÉNAGEMENT.
- DANS CE LOCAL, LE SOUS-TRAITANT DOIT ENLEVER LE FILAGE ET LE CONDUIT ET LE REFAIRE À NEUF DANS LE RÉAMÉNAGEMENT.

NOTE(S) GÉNÉRALE(S) :

- SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, TOUS LES ÉLÉMENTS MONTRÉS EN PLAN SONT EXISTANTS À ENLEVER.
- LE SOUS-TRAITANT DOIT FAIRE UN TRAÇAGE DES CIRCUITS EXISTANTS. IL DOIT LES TRANSMETTRE À LA FIN DES TRAVAUX VIA LES PLANS FINAUX ET IDENTIFIER LES CIRCUITS SUR LES NOUVEAUX INTERRUPTEURS PRÉVUS AU PLAN DE RÉAMÉNAGEMENT.
- SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, TOUS LES ÉQUIPEMENTS NON MONTRÉS EN PLAN SONT EXISTANTS À CONSERVER.
- LE SOUS-TRAITANT EST RESPONSABLE DE TOUT BRIS D'ÉQUIPEMENT. SI LE DISPOSITIF CONTIENT UN BRIS, LE SOUS-TRAITANT DOIT LE PRENDRE EN PHOTO AVANT DE COMMENCER TOUTE MANIPULATION ET EN AVISER IMMÉDIATEMENT L'INGÉNIEUR.
- POUR FIN DE SOUMISSION, PRÉVOIR QUE LES TRAVAUX SONT PRÉVUS SUR UN PLAFOND AMIANTÉ. LE TYPE D'AMIANTÉ, LA MÉTHODE DE TRAVAIL, LES VÊTEMENTS ET LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTIONS SONT À COORDONNER AVEC LES PLANS EN ARCHITECTURE.



NOTE(S) SPÉCIFIQUE(S) :

- LE SOUS-TRAITANT DOIT RACCORDER LES NOUVEAUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE TEL QUE LES CIRCUITS DE L'EXISTANT, VIA DU NOUVEAU FILAGE ET CONDUIT EN SURFACE JUSQU'AU PANNEAU QUI LES ALIMENTE. AFIN DE RESPECTER LA CHUTE DE TENSION MENTIONNÉE EN NOTE GÉNÉRALE.
- LE SOUS-TRAITANT DOIT RACCORDER LES NOUVEAUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE TEL QUE LES CIRCUITS DE L'EXISTANT, VIA LE FILAGE ET CONDUIT EXISTANT AFIN DE RESPECTER LA CHUTE DE TENSION MENTIONNÉE EN NOTE GÉNÉRALE.

NOTE(S) GÉNÉRALE(S) :

- POUR FIN DE SOUMISSION, PRÉVOIR QUE LES TRAVAUX SONT PRÉVUS SUR UN PLAFOND AMIANTÉ.
- AFIN DE RESPECTER LE POURCENTAGE MAXIMAL DE CHUTE DE TENSION PERMIS PAR LE CODE, L'ALIMENTATION DE TOUTES LES DÉRIVATIONS 120V DOIT ÊTRE DE CALIBRE #12.
- #12 SI LA LONGUEUR DE LA DÉRIVATION EST INFÉRIEURE À 19m;
- #10 SI LA LONGUEUR DE LA DÉRIVATION EST ENTRE 19m ET 33m;
- #8 POUR TOUTE DÉRIVATION (PRISES) EXCÉDANT 33m.
- LES RACCORDEMENTS FINAUX AUX DISPOSITIFS (PRISES) À PARTIR DE LA BOÎTE DE JONCTION AU PLAFOND PEUVENT SE FAIRE EN #12.
- POUR FIN DE SOUMISSION, PRÉVOIR QUE LES LOCAUX 108, 110, 112 ET 138-138 SONT RACCORDÉS VIA LA PANNEAU SITUÉ DANS LA SECTION DROITE DU PLAN.
- POUR FIN DE SOUMISSION, PRÉVOIR QUE LES LOCAUX 193, 195, 182, 183 ET 184 SONT RACCORDÉS VIA LA PANNEAU SITUÉ DANS LA SECTION GAUCHE DU PLAN.
- LE CONTRÔLE DES CLASSES SITUÉS DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE TEL QUE L'EXISTANT.

BORDEREAU DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE				
TYPE	DESCRIPTION	VOLTS	LAMPES	
F1	LITHONIA CPANL 1X4 AL01 SWW7 M4 C/A 1X4SMKSH OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ	120	3500K	DEL 31W
F2	LITHONIA CPANL 1X4 AL01 SWW7 M4 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ	120	3500K	DEL 31W

L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS SUR LE SITE, ET AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE IRRÉGULARITÉ OU OMISSION AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS.

TOUS LES PLANS DEMEURENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR. CE PLAN REPRODUCTIBLE INCLUANT SON FICHIER SOURCE NE PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS OU UTILISÉS SANS LE CONSENTEMENT ÉCRIT DE GBI. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION				
0	2022-10-14	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	SB	5088679
No	DATE	RÉVISION	ING.	# OIQ



PROJET : **LOT-19, REMPLACEMENT DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR, DE L'ÉLECTRICITÉ, REMPLACEMENT DES CONTRÔLES DANS LES CLASSES**
 355 Boulevard Fénelon, Dorval, QC H9S 5T8

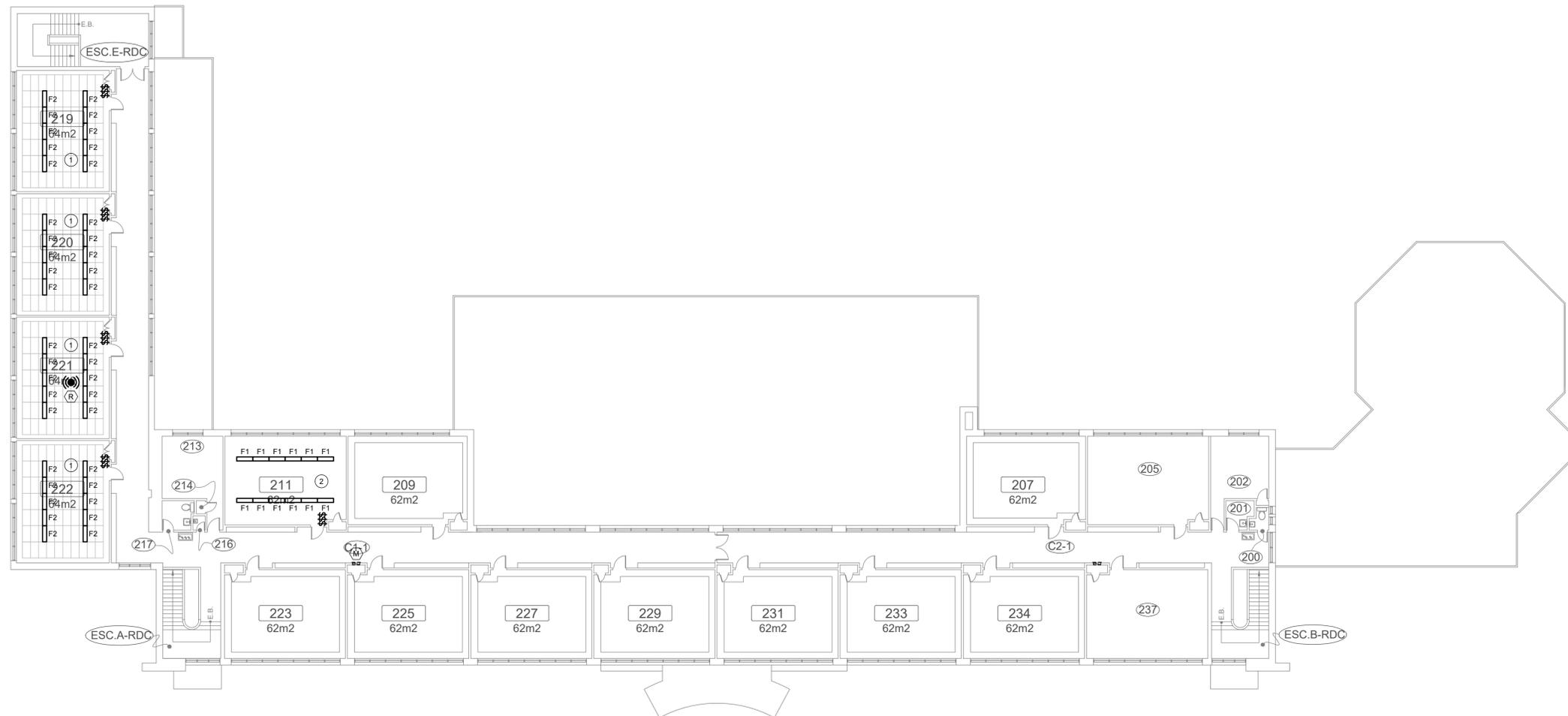
CLIENT : **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS**

DOSSIER CLIENT :

ARCHITECTE : **MDA ARCHITECTES**

TITRE : **REZ-DE-CHAUSSÉE RÉAMÉNAGEMENT**

DISCIPLINE : ÉLECTRICITÉ	
DESSIN : C. JEAN	INGÉNIERIE : S. BENALEM, ing.
CHARGÉ DE PROJET : S. BENALEM, ing.	ÉCHELLE : 1:200
DOSSIER : L9283-02	PLAN No : E-101



NOTE(S) SPÉCIFIQUE(S) :

- LE SOUS-TRAITANT DOIT RACCORDER LES NOUVEAUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE TEL QUE LES CIRCUITS DE L'EXISTANT, VIA DU NOUVEAU FILAGE ET CONDUIT EN SURFACE JUSQU'AU PANNEAU QUI LES ALIMENTE, AFIN DE RESPECTER LA CHUTE DE TENSION MENTIONNÉE EN NOTE GÉNÉRALE.
- LE SOUS-TRAITANT DOIT RACCORDER LES NOUVEAUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE TEL QUE LES CIRCUITS DE L'EXISTANT, VIA LE FILAGE ET CONDUIT EXISTANT AFIN DE RESPECTER LA CHUTE DE TENSION MENTIONNÉE EN NOTE GÉNÉRALE.

NOTE(S) GÉNÉRALE(S) :

- POUR FIN DE SOUMISSION, PRÉVOIR QUE LES TRAVAUX SONT PRÉVUS SUR UN PLAFOND AMIANTE.
- AFIN DE RESPECTER LE POURCENTAGE MAXIMAL DE CHUTE DE TENSION PERMIS PAR LE CODE, L'ALIMENTATION DE TOUTES LES DÉRIVATIONS 120V DOIT ÊTRE DE CALIBRE :
 - #12 SI LA LONGUEUR DE LA DÉRIVATION EST INFÉRIEURE À 19m;
 - #10 SI LA LONGUEUR DE LA DÉRIVATION EST ENTRE 19m ET 33m;
 - #8 POUR TOUTE DÉRIVATION (PRISES) EXCÉDANT 33m.
- LES RACCORDEMENTS FINAUX AUX DISPOSITIFS (PRISES) À PARTIR DE LA BOÎTE DE JONCTION AU PLAFOND PEUVENT SE FAIRE EN #12.
- POUR FIN DE SOUMISSION, PRÉVOIR QUE LES LOCAUX 211, 219, 220, 221 ET 222 SONT RACCORDÉS VIA LA PANNEAU SITUÉ DANS LA SECTION GAUCHE DU PLAN.
- LE CONTRÔLE DES CLASSES SITUÉS DANS LA ZONE DES TRAVAUX DOIT ÊTRE TEL QUE L'EXISTANT.

L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS SUR LE SITE, ET AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTE IRRÉGULARITÉ OU OMISSION AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS.

TOUS LES PLANS DEMEURENT LA PROPRIÉTÉ DE L'INGÉNIEUR. CE PLAN REPRODUCTIBLE INCLUANT SON FICHIER SOURCE NE PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS OU UTILISÉS SANS LE CONSENTEMENT ÉCRIT DE GBI. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION				
No	DATE	RÉVISION	ING.	# OIQ
0	2022-10-14	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	SB	5088679



PROJET : **LOT-19, REMPLACEMENT DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR, DE L'ÉLECTRICITÉ, REMPLACEMENT DES CONTRÔLES DANS LES CLASSES**
 355 Boulevard Fénelon, Dorval, QC H9S 5T8

CLIENT : **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS**

DOSSIER CLIENT :

ARCHITECTE : **MDA ARCHITECTES**

TITRE : **ÉTAGE RÉAMÉNAGEMENT**

ÉLECTRICITÉ	
DESSIN : C. JEAN	INGÉNIEURIE : S. BENALEM, ing.
CHARGÉ DE PROJET : S. BENALEM, ing.	ÉCHELLE : 1:200
DOSSIER : L9283-02	PLAN No : E-102